



Conseil d'administration

346^e session, Genève, octobre-novembre 2022

Section institutionnelle

INS

Date: 4 octobre 2022

Original: anglais

État d'avancement de la ratification de l'Instrument d'amendement à la Constitution de l'OIT, 1986

1. À sa 344^e session (mars 2022), le Conseil d'administration a été tenu informé de l'état d'avancement de la ratification de l'Instrument d'amendement à la Constitution de l'OIT, 1986 (ci-après l'Instrument d'amendement de 1986) ¹.
2. Au 26 septembre 2022, 122 ratifications de l'Instrument d'amendement de 1986 avaient été enregistrées, dont deux émanant de Membres ayant l'importance industrielle la plus considérable (Inde et Italie) ². Depuis les dernières informations communiquées au Conseil d'administration à sa session de mars 2022, cinq nouvelles ratifications (Cabo Verde, Libéria, Pérou, Philippines et Turkménistan) ont été enregistrées. Trois autres ratifications émanant de Membres ayant l'importance industrielle la plus considérable (parmi les pays suivants: Allemagne, Brésil, Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Japon, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) sont nécessaires pour que l'Instrument d'amendement de 1986 entre en vigueur. À l'heure actuelle, deux États Membres de la région Afrique, 20 des Amériques, 19 de la région Europe et 24 de la région Asie et Pacifique n'ont pas encore ratifié l'Instrument d'amendement de 1986.
3. Comme indiqué à la sixième réunion du Groupe de travail tripartite chargé de la question de la pleine participation, démocratique et sur un pied d'égalité, à la gouvernance tripartite de l'OIT, qui s'est tenue le 19 juillet 2022 ³, le processus de ratification a progressé en Gambie et à Sao Tomé-et-Principe, les deux seuls pays de la région Afrique n'ayant pas encore ratifié l'Instrument d'amendement de 1986. L'Assemblée nationale de la Gambie a à présent

¹ GB.344/INS/INF/3.

² On trouvera des informations actualisées sur la [page Web](#) consacrée à cet instrument.

³ Sixième réunion du Groupe de travail tripartite chargé de la question de la pleine participation, démocratique et sur un pied d'égalité, à la gouvernance tripartite de l'OIT, [Compte rendu des travaux](#).

approuvé la ratification de l'Instrument d'amendement de 1986, et le Président de Sao Tomé-et-Principe a signé l'instrument de ratification.

4. Depuis la session du Conseil d'administration de mars 2022, le Bureau a continué de promouvoir la ratification de l'Instrument d'amendement de 1986. Il a entrepris de mettre à jour la page consacrée à cet instrument sur le site Web de l'OIT, répondu à des demandes de renseignements et fourni des informations aux gouvernements intéressés. En outre, dans la perspective de la dix-septième Réunion régionale de l'Asie et du Pacifique prévue en décembre 2022, le Conseiller juridique a adressé une lettre circulaire aux États Membres de cette région qui n'ont pas encore ratifié l'Instrument d'amendement de 1986. Le Bureau n'a reçu aucune autre réponse à la lettre du 14 janvier 2020, par laquelle le Directeur général invitait les États Membres n'ayant pas encore ratifié l'Instrument d'amendement de 1986 à répondre à l'appel en faveur de sa ratification lancé par la Conférence à sa session du centenaire et, à moins qu'ils ne l'aient déjà fait, à fournir des commentaires et des explications sur les raisons ayant jusqu'à présent empêché ou retardé cette ratification.